



2024

PROTOCOLE POUR LES NAVETTES DES MERCREDIS ET DES VACANCES SCOLAIRES GERÉES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES (CDC) DE MONTAIGNE MONTRAVEL ET GURSON

✂-----
**PROTOCOLE POUR LES NAVETTES DES MERCREDIS ET DES VACANCES SCOLAIRES GERÉES PAR LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES (CDC) DE MONTAIGNE MONTRAVEL ET GURSON**

DATE :

Nom et prénom des enfants concernés

Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé » :

DÉROULEMENT

◊ Le matin

- ✓ **De 7h30 à 8h30 : Accueil des enfants et de leurs familles sur les 3 points d'accueil (Bonneville, Lamothe, St Martin)**
 - Inscription des enfants sur la fiche navette avec la précision de leur point de retour du soir (Bonneville, Lamothe, St Martin de Gurson, Villefranche de Lonchat ou Saint Antoine).
 - Renseignements auprès des familles. Si besoin, l'animateur note les questions auxquelles il ne peut répondre sur un cahier de liaison et la direction y répond dans la journée par écrit pour le relater aux familles le soir.
 - S'occuper des enfants jusqu'à l'arrivée du bus et veiller à ce que tout se passe bien, l'animateur les aide à s'installer et à s'installer et à s'attacher. Une fois tout le monde bien assis, les compter et vérifier sur la feuille de présence qu'il ait toujours le bon nombre d'enfants.
- ✓ **8h30 :** Pour Bonneville, départ de la navette.
Arrêt à la salle des Fêtes de Lamothe à 8h45.
- ✓ **8h20 :** Pour St Martin de Gurson, départ de la navette.
Point d'arrêt à l'école de Villefranche entre 8h30 et 8h35.
- ✓ **9h00 :** Arrivée à St Antoine pour les navettes de Bonneville et St Martin de Gurson.
- ✓ **Uniquement pendant les vacances :** Un animateur reprend le bus avec les « Prêt-Ados » (selon le programme) afin de les déposer à l'ALSH de Bonneville.

◊ Le soir

- ✓ **16h30 :** Un animateur prend le bus avec les « Prêt-Ados » (selon le programme) à Bonneville pour l'ALSH de St Antoine.
- ✓ **17h05 :** Pour St Martin de Gurson, départ de l'ALSH de St Antoine avec un animateur.
Point d'arrêt à l'école de Villefranche entre 17h25 et 17h30.
- ✓ **17h15 :** Pour Bonneville, départ de l'ALSH de St Antoine avec un animateur.
Arrêt à la salle des Fêtes de Lamothe à 17h30.
- ✓ **17h40 :** Arrivée à St Martin de Gurson, arrivée au point d'accueil de St Martin (école publique) tout le rang va au point d'accueil avec l'animateur responsable du point d'accueil. Une fois arrivé au local, l'animateur laisse partir les enfants avec leur famille.
- ✓ **17h45 :** Arrivée à Bonneville. Le bus doit se stationner de sorte que les enfants descendent directement devant le portail. L'animateur descend le premier afin de réceptionner les enfants après le passage des barrières. Une fois arrivé au centre, l'animateur laisse partir les enfants avec leur famille.
- ✓ **18h30 :** Fin de la journée pour tous les points d'accueils.

Pour l'animateur référent, si des enfants sont encore présents sur les points d'accueil, il faut appeler à l'ALSH de St Antoine (05.33.09.57.50) ou sur le portable du Directeur Vincent FERRAZ (06.31.41.41.74).

Il est interdit de récupérer votre enfant à la sortie du bus, vous devez obligatoirement attendre que tous les enfants soient descendus du bus et rentrer dans le bâtiment afin de pouvoir les récupérer en toute sécurité. Il est strictement interdit d'arrêter le bus hors points d'arrêts.

Pour la Navette 1 et la Navette 2, il n'y a pas d'inscription au préalable pour le matin, cependant il faut obligatoirement préciser leur point de retour.